

LOT N° 3 MENUISERIES BOIS

3.1. GENERALITES SPECIFIQUES AU PRESENT LOT:

3.1.1. AVERTISSEMENT, CONNAISSANCE DU CCTP :

L'entrepreneur titulaire du présent lot est réputé avoir pris connaissance de l'intégralité du CCTP et en particulier du fascicule "Généralités applicables à l'ensemble des corps d'état".

3.1.2. NETTOYAGE DU CHANTIER ET DES OUVRAGES :

L'attention de l'entrepreneur titulaire du présent lot est particulièrement attirée sur l'article 13 du CCTP (fascicule "Généralités applicables à l'ensemble des corps d'état").

3.1.3. DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES :

L'entrepreneur devra tous les relevés de ses travaux après ou au moment de leur exécution ainsi que la réalisation des plans de récolement correspondants.

Les dossiers complets seront remis par l'entrepreneur à l'architecte, en 5 exemplaires.

3.1.4. HYGIENE ET SECURITE :

L'attention de l'entrepreneur est attirée sur les directives du maître d'œuvre et sur la notice générale de sécurité du coordonnateur de sécurité, traitant de l'hygiène, de la sécurité et de la protection de la santé.

Le coût des sujétions mises à la charge du présent lot est réputé inclus dans les prix unitaires du Marché, sans faire pour autant l'objet d'un article spécifique.

Le stockage des matériaux et matériels ne doit engendrer en aucun cas des risques supplémentaires pour les personnes.

Chaque entrepreneur devra absolument respecter les normes de sécurité concernant la protection de son personnel.

Il devra répondre en tous points aux exigences de la notice Générale de Sécurité.

3.2. MENUISERIES BOIS:

3.2.1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES APPLICABLES AU PRESENT CHAPITRE :

3.2.1.1. Normes et règlements :

Les travaux du présent lot devront être exécutés conformément aux prescriptions techniques des documents suivants (liste non exhaustive) :

- DTU 36
- NFB 20.201 à 20.501
- NFB 23.302 à 23.501
- NFB 26.101 à 26.419
- Les bois utilisés seront de premier choix, bien secs, droits de fil, sans défaut apparent. Ils répondront aux normes et identifications en vigueur.
- La quincaillerie sera de premier choix estampillée NF. L'entrepreneur en présentera un échantillonnage complet avant exécution.
- Les bois seront traités en usine, avec un produit fongicide et insecticide agréé par le CTB. Les feuillures et les parcloches recevront une couche d'impression avant montage.
- L'entrepreneur devra prendre ses dispositions pour faciliter et regrouper les interventions de peinture dans ses ateliers.
- Après peinture, le titulaire du présent lot devra procéder aux réglages et vérifications des jeux. Il aura également à sa charge les protections provisoires des parties vulnérables de ses menuiseries et leur remplacement de tous éléments détériorés conséquence d'une insuffisance de protection.

3.2.1.2.Ferrage :

Pour chaque porte intérieure bois, le ferrage comprendra 4 paumelles encastrées.

3.2.1.3.Quincailleries :

Pour chaque porte intérieure bois, quincaillerie de type Arcolor HR 232 de BEZAULT avec ressorts de rappel, ou techniquement équivalent (finition polyamide, teinte au choix du maître d'oeuvre), avec serrure et clés, raccordé à l'organigramme général de type TESA, ou techniquement équivalent.

Pour les WC, clés remplacées par bouton intérieur de verrouillage, avec voyant "Libre / occupé" et manoeuvre de décondamnation.

3.2.1.4.Sujétions de finitions :

Sont comprises pour chaque porte intérieure bois neuves les sujétions de quincaillerie, de manoeuvre et fermeture, et toutes finitions (couvre-joints etc.)

3.2.1.5.Butoirs de portes :

Pour chaque porte intérieure bois, neuves, fourniture et pose à la charge du présent lot de butoirs au sol de type BEZAULT référence 3737 C, ou techniquement équivalent.

3.2.2. DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.2.2.1.Menuiseries Existantes

A prévoir la dépose des menuiseries extérieures du rez de chaussée. Les dormant seront laissés en place pour la mise en oeuvre des menuiseries qui seront de type rénovation.

Y compris évacuation au centre de valorisation des déchets.

Localisation: *La dépose des menuiseries se fera à l'avancement de la pose afin de ne pas exposer les locaux aux intempéries.*

3.2.2.2.Menuiseries Existantes

Fourniture et pose de menuiseries type rénovation à un ou deux vantaux, ouvrant à la française, en pin massif ou lamellé. Traitement insecticide, fongicide et antitermite. Double vitrage de 28 mm d'épaisseur. Etanchéité par double joint gainé sur ouvrant. Crémone en acier et poignée en aluminium anodisé.

Finitions : vernis satiné ou prélaquage blanc.

Classement A*E*V* : A*4 E*7b V*A3.

Classement AC : AC1 ou AC2.

Classement Th : Th5 à 9.

Affaiblissement acoustique aux bruits aériens (Rw) : 33 à 38 dB.

Certificat Acotherm n° 1389/2005.

Certifiée Pefc.

Proposer une variante avec des menuiseries avec cadres dormants neufs compris sciage des pattes de scellement des châssis existants et dépose.

Prévoir menuiseries de mêmes caractéristiques que ci-dessus.

Localisation: *A prévoir en remplacement des menuiseries déposées, d'aspect identique.*

3.2.2.3. Porte d'entrée

Fourniture et pose d'une porte d'entrée composée :

- Huisserie de type Rénovation
- Seuil par plinthe de type automatique.
- 2 Vantaux ,dont un de 0.90 m de largeur, minimum, constituées d'une âme isolante, anti-effraction, de haute performance thermique, acoustique et de stabilité
- Joint isothermique et isophonique, cordon anti-allongement avec protection pelable.
- Ferrage de la porte par 3 fiches réglables dans les 3 axes sans démontage du vantail
- Fermeture de sécurité anti-effraction par serrure 3 points A2P1* une étoile, 3 pions antidégondage.
- Ensemble garniture, double béquille en aluminium anodisé ton argent ou champagne
- Cylindre haute sécurité , serrure 3 points et crémone pompier sur vantail semi fixe
- Vantaux à parements en bois lisses, finition lazurée teintée, à finir sur chantier

Imposte vitrée fixe avec double vitrage 4/12/4, de sécurité.

Localisation: *A prévoir en remplacement de la porte d'entrée, avec imposte vitrée fixe. La huisserie sera de type rénovation mise en œuvre sur dormants existants.*

3.2.2.4. Volets bois

Fourniture et pose de volets bois constitués d'un tablier à lames de sapin blanc du Nord, épaisseurs. 27 mm. Assemblage par broches métalliques rivetées. Ferrage par peinture et contre-peinture acier. Système de fermeture à adapter à l'existant.

Traitement hydrofuge, fongicide, insecticide.

Localisation: *A prévoir en remplacement des volets existant.*

A prévoir la dépose et le remplacement du volet du logement de l'étage.